



Bondoufle, le 1<sup>er</sup> septembre 2021

Madame, Monsieur,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la salle des Fêtes de Bondoufle, le **mardi 07 septembre 2021 à 19h45**.

### ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du Compte Rendu du 28 juin 2021
- 2) Décisions du maire
- 3) Limitation de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des logements neufs achevés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour une imposition au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et suivantes
- 4) Garantie d'un contrat de prêt souscrit auprès de la Caisse des Dépôts & Consignations par l'Immobilière 3F dans le cadre du programme de construction de 31 logements situés Lot E3 Nord Est – ZAC du Grand Parc à Bondoufle
- 5) Garantie d'un contrat de prêt souscrit auprès de la Caisse des Dépôts & Consignations par l'Immobilière 3F dans le cadre du programme de construction de 31 logements situés Lot C4 Est – ZAC du Grand Parc à Bondoufle
- 6) Recours au principe de l'apprentissage
- 7) Demande de subventions à la Région d'Ile de France dans le cadre du « Bouclier de Sécurité » pour l'installation d'un dispositif de vidéo protection
- 8) Adhésion au Service National Universel (S.N.U.)
- 9) Signature d'une convention avec l'association « LES GENS DU JARDIN » pour la gestion des jardins familiaux

Comptant sur votre présence,

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

**Jean HARTZ**  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

